ÉZÉCHIEL FORMATION ET CONSEIL

PROGRAMME DE FORMATION

TVA : mécanismes, déclaration CA3 et pièges courants

Durée	1 jour — 7 heures
Public visé	Salariés en charge de la comptabilité, assistants de gestion, dirigeants de TPE établissant eux-mêmes leurs déclarations.
Prérequis	Pratiquer la comptabilité générale et connaître les comptes de TVA.
Effectif	De 2 à 5 participants (formation également proposée en individuel)
Modalité	Formation en présentiel — inter-entreprises, intra ou individuelle
Lieu	Dans nos locaux à COULOMMIERS (77) ou dans les locaux du client
Tarif	690 € net de taxe par participant
Délai d'accès	Inscription au plus tard 15 jours calendaires avant le début de la session, sous réserve des places disponibles. Délai réduit possible en intra ou en individuel.
Accessibilité	Formation accessible aux personnes en situation de handicap — voir les modalités en fin de programme
Version1	Du 23/01/2026 au 23/01/2029

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les opérations imposables et déterminer le taux applicable.
- Distinguer TVA collectée, TVA déductible et exigibilité selon la nature de l'opération.
- Établir une déclaration CA3 ligne à ligne et la rapprocher de la comptabilité.
- Repérer les erreurs les plus fréquemment relevées en contrôle et sécuriser sa pratique.

Programme détaillé

Matin *3 h 30*

- Le champ d'application : opérations imposables, exonérées, hors champ ; le cas particulier des organismes de formation.
- Les taux en vigueur et leurs conditions d'application.
- Fait générateur et exigibilité : la distinction déterminante entre livraisons de biens et prestations de services.
- Le droit à déduction : conditions de fond et de forme, dépenses exclues, prorata.
- Atelier : qualifier une série d'opérations de l'entreprise et déterminer le régime applicable.

Après-midi *3 h 30*

- Les comptes de TVA : 44566 déductible, 44571 collectée, 44551 à décaisser, 44567 crédit de TVA.
- La déclaration CA3 : lecture ligne à ligne, report des données comptables, contrôles de cohérence.
- Cas particuliers : autoliquidation, opérations intracommunautaires, crédit de TVA et demande de remboursement.
- Les régularisations et la correction d'une déclaration erronée.
- Atelier : établir la CA3 du mois de l'entreprise, QCM de validation et bilan de la journée ou/et étude de cas.

Moyens et méthodes pédagogiques

- Formation en présentiel, dans nos locaux ou dans ceux du client (Île-de-France et départements limitrophes).
- Salle équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard ; effectif limité pour favoriser les échanges.
- Apports théoriques illustrés d'exemples concrets, alternés avec des exercices d'application (2/3 du temps consacré à la pratique).
- Support de formation papier remis à chaque participant, conservable et réutilisable en poste.
- Trames et tableaux de suivi sur tableur remis en fin de session, directement exploitables.

Modalités d'évaluation et de suivi

- En amont : questionnaire d'auto-positionnement adressé à chaque participant avant l'entrée en formation, afin d'identifier son niveau, ses attentes et d'adapter le déroulé.
- En cours de formation : évaluation continue par la mise en situation sur le cas fil rouge, avec correction commentée collectivement.
- En fin de formation : QCM de validation des acquis, corrigé et commenté en séance et une étude de cas.
- Questionnaire de satisfaction à chaud renseigné par chaque participant en fin de session.
- Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la durée et les résultats de l'évaluation des acquis.
- Un bilan écrit est adressé au commanditaire lorsque la formation est financée par l'employeur ou un OPCO.

Résultats de la formation

Formation récemment créée : les indicateurs de satisfaction et de réussite seront publiés à l'issue des premières sessions, conformément à nos engagements Qualiopi.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Les besoins d'adaptation (rythme, supports, matériel, accessibilité des locaux) sont étudiés lors de l'entretien préalable à l'inscription.
- Référent handicap : Franceline Firmin — 07.63.52.43.48 — contact@ezechielformation.fr
- En cas de besoin spécifique, nous mobilisons les ressources et partenaires compétents (Agefiph, Cap emploi) pour construire une solution adaptée ou orienter vers un organisme mieux équipé.

Contact et inscription

- Franceline Firmin — Ézéchiel Formation et Conseil — 07.63.52.43.48 — contact@ezechielformation.fr
- Toute demande donne lieu à un entretien préalable permettant de vérifier l'adéquation de la formation au besoin, puis à l'envoi d'un devis, du présent programme et de la convention de formation.